



Publication mars 2026

Catégories d'emplois qui exigent de l'anglais



www.villepincourt.qc.ca

www.pincourt.bciti.com



VILLE DE
PINCOURT



Liste des postes

En tant qu'organisme reconnu au sens de l'article 29.1 de la Charte de la langue française (RLRQ, chapitre C-11), publiée, dans les trois mois suivant la fin de son exercice, le nombre de postes au sein de son organisation pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une langue autre que la langue officielle ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.

Compte tenu de notre statut bilingue, les langues du travail à la Ville de Pincoirt sont le français et l'anglais. Afin d'offrir un service d'excellente qualité à toute la population et de répondre aux exigences de l'OQLF, voici le **nombre** d'emplois pour lesquels une connaissance de l'anglais est exigé ou souhaitable, pour l'année **2025**.

Exigences linguistiques

Catégorie	Connaissance spécifique d'une langue autre que le français exigée	Connaissance d'une langue autre que le français souhaitable
Cadres	27	3
Cols bleus	3	35
Cols blancs	16	8
Contractuels	186	
Total	232	46

À la date de fin de l'année financière, soit le 31 décembre 2025, l'**effectif total** du ministère ou de l'organisme, excluant les étudiants et les stagiaires était réparti de la façon suivante :

Cadres :	27
Cols bleus :	80
Cols blancs :	24
Employés contractuels	186

Total des postes à la Ville : 317 postes